



N°2 -2022

Le lien d'information sur les activités d'Euro-Pharmat

[Euro-Pharmat.com](https://www.euro-pharmat.com) - [La lettre \(euro-pharmat.com\)](https://www.euro-pharmat.com)

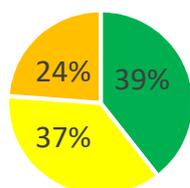
Alors que les équipes hospitalières maintiennent leur lutte contre la COVID dont les marqueurs fluctuent entre les régions, l'épidémie de tensions d'approvisionnement ne montre pas un seul signe de trêve estivale. Euro-Pharmat se veut, dans cette situation, force d'action envers les institutions et de proposition d'aide envers la communauté du DM. Vous retrouverez ici nos récentes informations et invitations à surfer sur notre site internet.



Informations associatives

a. Assemblée Générale

L'assemblée Générale s'est tenue le 4 juillet dernier. Outre les classiques rapports moraux et bilan financier, cette réunion a été l'occasion d'affirmer la place d'Euro-Pharmat dans la formation des professionnels et futurs professionnels du DM. Les ressources de l'association ont également été évoquées, leur répartition pour 2021 est reprise ci-dessous.



■ FORMATION ■ JOURNÉES ■ BASE

b. Commission Technique

-  Différentes réunions se sont tenues, en présentiel le 8 mars ou en visio en mai.
-  Un séminaire s'est tenu à Nantes du 10 au 12 juin, il a réuni 30 membres de la CoTech. Différentes thématiques ont été abordées comme la formation des internes en pharmacie ou l'organisation du comité de rédaction de la revue. Une formation sera également programmée afin de favoriser la création de nouveaux modules de e-learning sur les DM.

c. Collège Universitaire

Le Collège Universitaire d'Euro-Pharmat a été installé le 19 avril dernier. Plusieurs axes de travaux ont été définis pour l'année à venir. Rappelons qu'il est composé de membres universitaires de l'association et a pour objectif de valoriser l'enseignement et d'affirmer les compétences nécessaires en matière de DM.

Informations sur nos activités de formation

a. Les formations du catalogue :

Les catalogues de formation (fin 2022 et 2023) sont en ligne. Rappelons qu'ils proposent la possibilité d'accéder à un programme préétabli dont les lieux de formation sont répartis sur le territoire métropolitain mais aussi de solliciter une formation spécifique *intra-muros*. Ces formations s'adressent, en fonction des attentes, aux PPH, pharmaciens et IBODE de nos établissements. Les

thèmes abordés couvrent tout autant l'amélioration de la prise en charge des patients par les médicaments, les Dispositifs Médicaux, la stérilisation ou l'organisation hospitalière (RSMQ, circuit des produits de santé...).

<https://www.euro-pharmat.com/catalogue-et-inscription-formationen>

b. Les Journées nationales de formation sur les Dispositifs Médicaux

Elles auront lieu du 4 au 6 octobre 2022 à La Rochelle, à l'espace ENCAN.

Le programme conçu par la Commission Technique fait comme d'habitude la part belle à la formation technico-clinique.

-  Les 2 jours de session plénières aborderont les DM de la prise en charge de l'incontinence urinaire, de l'ALR (avec un focus sur la Nr-Fit) et de l'endoscopie bronchique.
-  Nous y retrouverons les classiques sessions sur la biocompatibilité des DM et la réglementation. Elles seront l'occasion d'aborder la classification CMR du cobalt ou encore la thématique de l'expertise professionnelle.
-  Cette année 285 résumés ont été proposés à la relecture du Comité Scientifique. 127 ont été retenus et seront affichés pendant les Journées. Ils feront l'objet d'une session dédiée le premier jour, lors de la pause de l'après-midi, juste avant la session des communications orales.
-  La dernière journée est bien sûr dédiée aux ateliers interactifs. Cette année 7 ateliers sont organisés dont 2 éligibles au DPC.
-  En complément, 5 e-symposiums sont proposés dans la semaine qui suit les journées.
-  Pour en savoir plus : <https://www.euro-pharmat.com/prochaine-edition-2022>

c. Certification ISO 9001

Nous vous en parlions dans la lettre précédente, c'est désormais chose faite, l'audit s'est tenu en nos locaux toulousains le 14 juin dernier. Le rapport conclu au maintien de la certification avec aucune non-conformité. Bravo à toutes et tous et particulièrement à l'équipe opérationnelle pour son engagement à maintenir le processus qualité et ainsi la qualité de l'ensemble de nos activités de formation.

Notre activité d'information :

Deuxième domaine d'activité, Euro-Pharmat propose sur son site :

-  Les **outils et guides** telles les **fiches de bon usage** sont régulièrement actualisés par les membres de la Commission technique et mis à votre disposition pour la préparation d'appels d'offres ou de commission des DMS dans vos établissements.
-  Savez-vous que 5 modules de **e-learning** sont déjà disponibles en accès libre sur notre site internet ? Ils couvrent plusieurs domaines d'activité comme la réglementation ou l'abord respiratoire. La Commission Technique s'attelle à la rédaction d'autres modules, n'hésitez pas à nous faire part de sujets qui vous paraissent d'intérêt pour vos pratiques de pharmacie clinique ou la formation de vos équipes !

🍷 Comment y accéder ? Rien de plus simple :

En lien : [E-learning \(euro-pharmat.com\)](https://www.euro-pharmat.com)

Ou depuis notre site internet, onglet FORMATIONS et rubrique e-learning :



🍷 La revue en ligne :

Les N°1 et 2--2022 sont parus. Ils sont accessibles gratuitement sur notre site internet. Venez y retrouver des articles professionnels sur les pratiques cliniques ainsi qu'une revue des DM d'ablation tumorale.



<https://www.euro-pharmat.com/la-revue-du-dm>

🍷 Les actions en cours et nos partenariats

Euro-Pharmat c'est aussi un important réseau de partenariat avec toujours comme objectifs d'améliorer les pratiques professionnelle et le bon usage du DM. Notons entre autres :

🍷 l'ANSM

Euro-Pharmat poursuit son travail avec l'ANSM sur l'identification des ruptures ou arrêts de commercialisation. Les réunions sont alimentées par les remontées des utilisateurs, pensez à bien transmettre nous les situations rencontrées (référence, laboratoire, délai, substituabilité) : contact@euro-pharmat.com

🍷 ACL

Après le succès de la collaboration autour des pansements et de la perfusion, le programme ville-hôpital se poursuit avec la publication du [cahier « diabétologie »](#). Le prochain, déjà engagé, portera sur la stomathérapie.

🍷 les Ateliers de Giens

Les Ateliers de Giens ont finalisé leurs travaux les 29 et 30 juin dernier. Euro-Pharmat était engagé sur deux tables rondes :

Table ronde n°3 : Information et bon usage des DM, solutions multitechnologiques tout au long du parcours de soins du patient – Comment améliorer l'information

Table ronde n° 4 : Usage des données de vie réelle pour le suivi des produits de santé, mise en œuvre, décision pour l'évaluation : Données complémentaires ou alternatives.

Les vidéos de la restitution faite à chaud à l'ensemble des participants sont disponibles sur la chaîne [Youtube](#) des ateliers. Les recommandations seront publiées dans la revue Thérapie en mars 2023 en même temps qu'une communication grand public.

🍷 GS1

- ✓ Rédaction en cours de cas d'usage sur l'utilisation de la fiche DM GS1
- ✓ Mise à disposition des « [temps forts](#) » du salon « L'identification de GS1 au service de la traçabilité des DM » du 14 avril 2022 dernier

🍷 Brèves d'actualités

Analyse critique de l'avis n°136 du Comité Consultatif National d'Éthique (AF Germe – CHU Lille)

- ✓ Dans l'avis "[Enjeux éthiques relatifs à l'évolution du consentement dans le soin](#)", le CCNE émet plusieurs recommandations qu'il suggère d'intégrer dans une réflexion plus globale pour une refonte du système de soins afin de redonner toute sa place aux "humanités" dans le soin. Le consentement doit être considéré comme un processus évolutif et dynamique qui, fondé sur une relation de confiance réciproque, s'adapte au gré du cheminement de la personne et de l'évolution de ses choix. Ce processus inclut que le patient puisse changer d'avis et se rétracter dans le temps. Mais lorsque celui-ci n'est plus tout à fait possible, d'autres formes d'expression plus subtiles et moins formelles doivent être poursuivies. Ainsi, la recherche de l'"assentiment" est essentielle impliquant que les soignants doivent apprendre à reconnaître, observer, décrire, interpréter, respecter l'assentiment d'un patient.
- ✓ La décision pour autrui se pose dès lors qu'une personne n'est plus en mesure de décider pour elle-même.

Le CCNE s'est engagé dans une réflexion sur l'évolution des enjeux éthiques relatifs au consentement en 2021 du fait, entre autres du développement de nouvelles techniques médicales multipliant les possibilités de dépistage, d'analyse, de diagnostic et de traitement. Paradoxalement, les développements techniques et scientifiques de la médecine engendrent de nouvelles formes de vulnérabilité(s), marquées notamment par l'altération des facultés de discernement des personnes vulnérables

Le CCNE suggère d'accroître et de prioriser le rôle de la personne de confiance au titre de la "volonté prolongée" de la personne vulnérable.

Pour accompagner ces évolutions, il convient notamment de :

- Renforcer la formation initiale et continue des professionnels de santé et du social à l'information et à la communication. L'aide à l'élaboration du consentement devrait être reconnue comme un acte de soin à part entière ;
- Recourir à plusieurs outils, y compris numériques ; limiter au maximum la subjectivité en fondant la décision sur une argumentation plurielle. Valoriser des formes de directives anticipées non réduites à l'écrit ;
- Établir, comme élément de preuve, la traçabilité de l'information et du cheminement de la personne pour aboutir à son consentement ou son refus ;
- Mettre en place des actions à destination du grand public ; notamment par l'organisation d'une "Journée nationale des personnes de confiance".

🍷 **RAPPEL :** Vous voulez faire part de vos expériences en matière d'information sur les DM.

Réagissez, dites-nous ce que vous en pensez : contact@euro-pharmat.com